



**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DU SPORT
BOULES**

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono
Comité directeur

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email daf@ffboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Bernard DAUBARD
Président de la F.F.S.B

à

Mmes, MM. les présidents de LBR
Mmes, MM. les présidents de CBD

Réf : BD/XM/258

Objet : Règlementation sportive 2026/2027

Villeurbanne, le 4 août 2026

Madame la présidente, Monsieur le président,

Je vous prie de trouver joint à cet envoi les modifications de règlementation sportive votées lors de la dernière réunion du Comité directeur de la F.F.S.B., certaines avaient été reprises dans les colonnes du dernier numéro de Sport Boules Magazine.

D'une part, une réforme du contenu d'une rencontre de championnat des A.S. de 3^{ème} et 4^{ème} divisions avait été validée pour application dès 2026/2027, mais considérant la proximité de la date et le manque de diffusion de l'information, le Comité directeur a décidé de reporter cette réforme et d'en discuter à nouveau en commission. Seule, l'attribution uniforme de 4 points dans les épreuves des tours de traditionnel est maintenue, elle permet d'attribuer 12 points dans chacun des 3 tours.

D'autre part, le Comité directeur avait voté la mise en place dès 2026/2027 de 2 journées de concours nationaux Doubles qualificatives au championnat de France en LM1 et LM2, mais là aussi, les contraintes de temps et le manque de communication ont amené le Comité directeur à ajourner ce projet.

Vous remerciant de bien vouloir transmettre ces informations à vos A.S., je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les présidents, l'expression de mes cordiales salutations.

Bernard DAUBARD